



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 17 avril 2025 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 10 avril 2025

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Bérangère SABOURAULT

Présents avec voix délibérative : **21** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : **1** Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **22**

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Jean-Luc BELESTIN ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-Michel DULER

CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine LABARCHEDE ; Bérangère SABOURAULT

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE

CC. DU SEIGNANX

Pierre PASQUIER ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU

CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Christian VIGNES

Absents :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Francis BETBEDER ; Pascale CASTAGNET ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Patrick MONDENX ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

CAGD

Alain BERGERAS ; Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Didier HERBERT ; Marc MABILLET

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Denis VEJUX ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Représentés (pouvoirs) : Pouvoir de M. Jean LAVIELLE à Mme Bérangère SABOURAULT

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2025_035

Budget Principal du Sitcom – Décision Modificative n°1

Monsieur le Vice-Président Alain PERRET propose au Comité syndical d'autoriser la décision modificative n°1 de l'exercice 2025, qui a pour objet d'ajuster les inscriptions budgétaires du budget principal afin de faire poursuivre les opérations d'installations de conteneurs enterrés et semi-enterrés au fur et à mesure des besoins et des conventions réalisées.



Il propose donc une modification des crédits 2025 du budget principal en section d'investissement, tels que :

En recettes d'investissement, au titre des subventions d'investissement :

- Le compte 1318, de l'opération 2305 « achats de conteneurs pour projets privés » soit abondé de 165 256 €

En dépenses d'investissement :

- Le compte 2158 de l'opération 2305 « achats de conteneurs pour projets privés » soit abondé de 131 043 €
- L'article 20421 « biens mobiliers, matériels et études » est alimenté de 34 213 €

Le Comité syndical,

Après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les modifications proposées au budget principal 2025 du SITCOM telles que présentées

PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.*

Pour extrait conforme,
A Bénesse-Maremne, le 23 avril 2025

Le Président,
Alain CAUNÈGRE

